

COURAGE CIVIL. — HONNEUR. — PATRIE. — LIBERTÉ. — PROGRES. — GAITÉ. — SANTÉ. — BIEN-ÊTRE. — SAVOIR.

LE FANTASQUE,

JOURNAL CRITIQUE, INDUSTRIEL, LITTÉRAIRE ET NATIONAL, DES DEVOIRS, DES DROITS ET DES INTÉRÊTS CANADIENS.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais où je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Imprimé et Publié par

N. AUBIN, Rédacteur.
Wm. H. ROWEN, Imprimeur.

No. 32, Rue St. Jean, Haute-Ville.

Ce journal paraît deux fois par semaine, le MERCREDI et le SAMEDI. L'année est de 24 numéros et se compose de 48 numéros et se doit en trimes de 24, sans perturbation. Le prix d'abonnement est de 2 piastres par année payable trimestriellement à l'avance. On ne reçoit pas de souscription pour moins de six mois. Le prix du port par la poste est une piastre pour toute la province. Tous les communications, demandes ou réclamations doivent être adressées à la rédaction, sous les articles d'utilité et d'intérêt publics; ceux de nature purement personnelle ou privée ne seront admis que moyennant rémunération de 2 sous par ligne.

PRIX DES ANNONCES. Première insertion, 6 lignes et au dessous, une demi piastre. Au dessus de 6 lignes, 8 sous la ligne. Chaque insertion suivante se fait au jour le jour, à prix moitié. Les annonces non accompagnées d'ordre sont continuées sans interruption. PRIMES. On donne le Journal gratis aux personnes qui fournissent des nouvelles ou à des ouvrages d'impression pour la valeur de 2 piastres. On déduit moitié aux auteurs, à prendre en ouvrage. Les agents reçoivent la feuille gratis.

Mélanges Littéraires.

La mère en permit la lecture à sa fille.

NOUVEAUX FRANÇAIS.

Nous prévenons nos lecteurs qu'aucun circonstance, de notre récit n'est inventé; tout ce qui est dit est par Thallemrod dans un rapport adressé à son Excellence, alors ministre des relations extérieures, et inséré dans le *Moniteur* le 27 mars 1839. Nous citons notre auteur, afin qu'on puisse se reconnaître, si l'on nous soupçonne de fiction ou d'émulation.

Dans les premiers jours de thermidor an V, un navire anglais sillonnait rapidement l'Atlantique sous le 19^e degré de latitude méridionale et le 60^e de longitude ouest. Ce bâtiment était le *Donne-Citynaire*, qui portait à bord cinquante-cinq officiers, vingt-huit hommes d'équipage et cinquante-huit soldats appartenant au régiment britannique de la garnison de la Nouvelle-Hollande.

Qu'avait donc fait ce navire Français, pour mériter Botany-Bay? Arrière-ils commis quelque crime passable sinon par la poignée, du moins par la déportation?

de diverses nations, destinés, comme eux, à aller coloniser les fertiles rivières de Sydney.

Le 13 thermidor, à l'heure où le crépuscule commençait à envelopper le navire, les huit Français, retirés dans un coin obscur où personne ne pouvait les voir, causaient à voix basse, regardant chaque fois, qu'ils entendaient le moindre bruit. On desirait savoir, ne pouvait être question d'un projet de révolte.

— As-tu sondé les trois Allemands et l'Espagnol? disait Sélis à Thierry.

— Oui, répondit ce dernier, et ils sont des noires.

— Ce sont de braves gens. Je réponds de leur discrétion, et je garantis qu'ils ne feront rien de sérieux. PE-pagnol, qui se meurt d'ennui, le leur a dit.

— Douze contre quatre, vingt-cinq contre dix, dit un air inquiet un jeune homme à teint pâle et aux manières délicates, ce fait juste un contre sept!

— Ah! un Maillot, est-ce que tu en as? s'écria Thierry. Tu ne te sers donc pas la force de bras, entrer à toi seul une demi-douzaine de ces engoulemens?

— Ne t'inquiète pas, répondit Sélis. Ce petit est bon, et il ne reculera pas d'une semelle.

— Vous n'avez rien d'autre?

— Non, dit Thierry, dit le jeune homme, dont l'œil s'éclaircit subitement.

— Ah! j'en ai, n'y a pas à dire, je fais observer un quatrième interlocuteur, celui-là qui refusait de marcher à présent, haup! c'est convenu. Et il fit le geste de jeter un homme par dessus le bord.

— A ce moment, les émissaires, ayant cru entendre un bruit suspect, se tirèrent subitement mais c'était une fausse alerte. Ils s'assurèrent que personne ne les voyait ni les écoutait, et ils continuèrent leur conversation, toujours à voix basse.

— Ah! ça, dit Sélis, vous rappelez-vous bien ce que nous avons dit hier, pendant le poste que chacun devra occuper pendant l'après-midi.

— Oui, oui, répondirent les sept autres Français.

— Ah! bien, maintenant, il ne s'agit plus de s'entendre sur le jour et l'heure.

— Le plus tôt possible, dit Thierry; et les autres firent chœurs. Pourquoi pas demain? Jusqu'au matin, il fait une chaleur d'enfer qui fait dormir les soldats à leur casier bris et jambes.

— C'est entendu, dirent les sept voix à l'unisson et de ton le plus résolu.

— Demain, dans la nuit, à deux heures sonnant.

— A deux heures, ça va.

— Et quel sera le signal? demanda Thierry.

— Oh! bien, c'est simple: *Vive la République!* répondit Sélis, ce sera le moment de commencer la danse.

— Bravo! s'écria Maillot, dont l'organisation nerveuse était visiblement excitée par cette scène de conspiration. M'attendez, ajouta-t-il, je fais une motion.

— Laissez-le! demandèrent-ils tous à la fois.

— J'aurais dû nous faire tuer jusqu'au dernier plutôt que de nous rendre.

— Oui, nous le jurons!

Ce serment fut prononcé avec un ensemble parfait, et l'attitude des huit prisonniers prouvait qu'ils y seraient fidèles.

— Là-dessus, ils se séparèrent. En s'éloignant de lui de la réunion, Sélis dit à Thierry: « Je suis en avoir l'air. Laissez-le filer son nous; il ne sera pas le dernier à la besogne. Et les Allemands? »

— Je vais les prévenir, l'Espagnol aussi; et je les ferai jurer comme nous.

— Il se quitte et se donnant une poignée de main qui à elle seule valait tous les serments du monde.

— La nuit de la veille, un Français fut leur physiognomie n'avait rien de coutumier. Intérieure, et qui se dirigeait au-devant d'un danger de l'attente, et avait pour eux rien de redoutable et qu'ils se sentaient, au cœur et dans les bras la force que donne l'amour de la liberté.

— La nuit venue, ils se couchèrent tranquillement sous leurs tentes. A une heure et demie, ils se levèrent et se dirigèrent en silence vers le pont où se trouvaient des armes armées à chaque lit, et se réunirent ensuite dans un endroit où l'officier de quart ne pouvait soupçonner leur présence.

— Ah! ils attendirent le signal convenu.

— Deux heures sonnant à la pendule de la grand-chambre.

— *Vive la République!* cria Sélis d'une voix tonnante.

— A ce cri, qui résonna dans tout le navire et sur les flots, tous s'élevèrent à leurs postes respectifs. Deux se rendirent au panache des soldats; deux à l'autre le premier qui entendit de sa voix; deux autres s'établirent sur les passavans pour faire feu sur les Anglais qui se trouvaient sur le pont et refusant de se rendre; deux coururent avec la même consigne vers la chambre des officiers placée à l'arrière du vaisseau; et un se chargea de aller sur le panneau où couchaient les femmes; deux se précipitèrent dans la chambre du capitaine; deux autres vont faire prisonniers l'officier de quart et ses deux compagnons. Enfin, le douzième détona une caisse de munitions, en distribua à ses camarades et vint à ce qu'il ne volait pas pris entre deux feux.

Ce fut un drame en sept ou huit actes simultanés. Sur le pont, dans les chambres, dans l'entrepôt, il se fit en même temps un tumulte qui à cette heure de la nuit, avait quelque chose d'étrange. La première résistance vint de l'officier de quart, voyant tous ces hommes courir à et à la débandade. A la main, déchargeant son pistolet sur un des Allemands qu'il entendit raide mort; mais il fut lui-même tué sur le cadavre de sa victime. Ces deux coups ne feu avèrent le capitaine. Assailli tout aussitôt par les deux Français chargés de s'emparer de sa personne, il tira son poignard et se jeta sur eux le bras levé; mais il tomba percé de trois coups de balonnettes, et se sentant blessé, il cria: *Lépipage!*

— Rendez le navire aux Français!

Le commandant de la garnison à la même sort, et, persuadé que les prisonniers se sont insurgés

forcé à la Nouvelle-Hollande.

La corvette la *Donne-Citynaire* avait été expédiée de Rochefort, le 24 ventôse an IV, avec plusieurs frégates placées sous le commandement du contre-amiral Sercey et faisant voile pour les Indes-Orientales. A la hauteur du cap Finistère, la *Donne-Citynaire* avait reçu au milieu de la nuit un coup de vent furieux qui l'avait fort ébranlée et séparée de la division, que jusque là elle n'avait pas perdue de vue. Rencontrée le lendemain par quatre vaisseaux anglais, elle avait été capturée et son équipage envoyé à Portsmouth.

Officiers, ainsi que le premier chef de timonerie, Sélis et le pilote-côtier Thierry, avaient été consignés dans la petite ville de Petersfeld.

Au bout de sept mois d'une captivité rigoureuse, Sélis et Thierry, se sentant le mal du pays, eurent l'idée de déserter. Une nuit, ils se rendirent furtivement au bord de la mer, espérant trouver quelque embarcation dont ils s'emparèrent pour voguer vers la France; mais les gardes-côtes étaient avertis; ils crièrent: les deux fugitifs, qui après un séjour passable dans les caçchis de Portsmouth, furent transportés avec six autres Français, au dépôt des prisonniers destinés pour Botany-Bay.

Trois semaines après nouvelle tentative d'évasion, nouvelle arrestation et captivité beaucoup plus onéreuse que la première. Les républicains endurèrent un supplice de tous les instans.

Le 8 germinal an V, ils quittèrent leur prison flottante pour être embarqués sur la *Lady-Shore*. Les autorités anglaises espéraient que quelques-unes des filles de mauvaise vie qui formaient les équipages et leur donnaient la manie de Péron. Voilà comment Sélis, Thierry et leurs six compagnons d'infortune se trouvaient à bord d'un bâtiment anglais avec cent onze autres prisonniers